

Evolutions des dispositions sociales

Suite à des évolutions législatives et des jurisprudences récentes, les congés exceptionnels rémunérés pour le décès d'un enfant, les règles d'acquisition des congés lors d'un arrêt maladie, les règles en cas d'arrêt maladie pendant les congés payés ainsi que l'attribution des titres restaurants en télétravail ont changé.

Congés exceptionnels rémunérés pour le décès d'un enfant

Les évolutions sont les suivantes :

- Le nombre de jours pour le décès d'un enfant ou d'un enfant du conjoint passe de 7 jours ouvrés à 12 jours ouvrables
- Le nombre de jours pour le décès d'une personne âgée de moins de 25 ans dont le salarié a la charge effective et permanente passe de 7 jours ouvrés à 14 jours ouvrables
- 14 jours ouvrables sont aujourd'hui accordés pour le décès d'un enfant âgé de moins de 25 ans ou d'un enfant lui-même parent

⇒ Vous pourrez retrouver ces évolutions en page 30 de notre [Guide Pratique du Salarié](#).



Arrêt maladie et congés payés

- Les jours de congés payés sont suspendus en cas d'arrêt de travail justifié pour cause de maladie intervenant pendant la prise du congé dès lors que l'arrêt de travail est envoyé à la Direction
- Le salarié en arrêt maladie acquiert des congés payés conformément aux dispositions légales applicables sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables

Attribution des titres restaurants en télétravail

- Les salariés en télétravail ont les mêmes droits que les salariés qui exécutent leur travail dans les locaux de l'entreprise et à ce titre ils doivent aussi bénéficier des titres restaurants les jours de télétravail.

⇒ Vous trouverez en pièce jointe le courrier des 4 Organisations Représentatives au niveau de Thales DIS, qui a été adressé à la Direction pour lui demander une entrevue afin de définir les modalités de mise en conformité des règles d'attribution des tickets restaurants.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants **CFDT**.

Meudon



[Jean Michel RAVON](#)

Gémenos



[Alain FERULLO](#)

La Ciotat
Sophia/Meyreuil



[Arnaud BOURREE](#)

Tours



[Sébastien CORBIN](#)

Pont-Audmer



[Sébastien BOIVIN](#)

DSC référent



[Thierry CHANTRE](#)